



Distr. générale  
31 mars 2022

Français  
Original : anglais

---

**Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité  
de toutes et de tous – notre responsabilité, notre chance**

Stockholm, 2 et 3 juin 2022

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

**Débat général**

## **Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de toutes et de tous – notre responsabilité, notre chance**

### **Note de cadrage**

#### **I. Le mandat – réunion internationale Stockholm+50**

1. Dans sa résolution 75/280 du 24 mai 2021, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de convoquer à Stockholm, les 2 et 3 juin 2022, une réunion internationale pour célébrer le cinquantième anniversaire de la tenue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement. L'Assemblée générale s'est accordée sur le thème « Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de toutes et de tous – notre responsabilité, notre chance » et a décidé d'organiser des dialogues collaboratifs et multipartites de haut niveau sur les thèmes suivants :

a) Dialogue de haut niveau 1 : Réfléchir au besoin urgent d'agir en faveur d'une planète saine et de la prospérité de toutes et de tous ;

b) Dialogue de haut niveau 2 : Parvenir à un relèvement durable et inclusif après la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) ;

c) Dialogue de haut niveau 3 : Accélérer la mise en œuvre du volet environnemental du développement durable dans le cadre de la Décennie d'action et de réalisations en faveur des objectifs de développement durable.

2. Les dialogues devraient contribuer à la réunion internationale en produisant des recommandations claires et concrètes en vue d'une action à tous les niveaux, notamment par le biais d'une coopération renforcée.

3. Toutes les parties prenantes – organisations et organismes du système des Nations Unies, organisations intergouvernementales, institutions financières internationales, autres organes internationaux et organisations non gouvernementales (en particulier ceux s'intéressant au domaine de l'environnement), organisations de la société civile, associations de peuples autochtones, établissements universitaires,

---

\* A/CONF.238/1.

communauté scientifique, secteur privé et organisations philanthropiques – ont été invitées à participer en qualité d’observateurs à la réunion internationale et à sa réunion préparatoire.

4. La résolution 75/326 de l’Assemblée générale, en date du 10 septembre 2021, sur les modalités de la réunion internationale Stockholm+50, prévoit que la réunion comprendra une séance d’ouverture, quatre séances plénières, trois dialogues de haut niveau et une séance de clôture, précédés d’une réunion préparatoire, le 28 mars 2022, à New York. Comme ils y étaient invités dans cette résolution, l’Assemblée des Nations Unies pour l’environnement à la reprise de sa cinquième session et le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) à sa première session extraordinaire – réunion UNEP@50 consacrée à la célébration du cinquantième anniversaire de la création du PNUE – ont apporté une contribution à la réunion internationale. Dans l’esprit de la résolution 75/326, la réunion internationale et sa phase préparatoire s’articuleront autour de trois principes d’engagement structurants : responsabilité intergénérationnelle, participation inclusive et interconnexions, et possibilités de mise en œuvre.

## II. Thème principal – une planète saine pour la prospérité de toutes et de tous

5. La Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l’environnement, ou Déclaration de Stockholm, adoptée le 16 juin 1972 par la Conférence des Nations Unies sur l’environnement, a été le premier texte à mettre en exergue les liens indissociables entre le développement, la pauvreté et l’environnement<sup>1</sup>. Cinquante ans après la Conférence de Stockholm, alors que les défis environnementaux et les inégalités croissantes compromettent le développement et le bien-être, la communauté mondiale se mobilise pour réfléchir aux mesures à prendre d’urgence pour faire face à la situation créée par ces liens d’interdépendance. L’instabilité climatique, l’appauvrissement de la diversité biologique, la pollution chimique, les déchets plastiques, la surcharge en azote, la résistance aux antibiotiques et la toxicité croissante imputables à la diminution et à la dégradation des biens et des services écosystémiques constituent des défis sans précédent pour l’humanité. En nuisant à la santé, en érodant les capacités et en limitant les possibilités de développement actuelles et futures, ces défis accroissent l’insécurité pour le genre humain<sup>2</sup>. Des inégalités et des déséquilibres sont aussi manifestes dans l’utilisation des ressources naturelles, puisque les avantages économiques et les charges environnementales et sociales sont répartis de manière asymétrique entre les pays et les régions<sup>3</sup>. À l’aune des pressions planétaires, peu de pays, voire aucun, sont en mesure d’offrir des niveaux élevés de bien-être humain d’une manière compatible avec le développement durable<sup>4</sup>. Au cours de la période 1990–2014, par exemple, le capital manufacturé a augmenté à un taux annuel moyen de 3,8 %, tandis que le capital humain induit par la santé et l’éducation

<sup>1</sup> La Déclaration de Stockholm nous a alerté sur la nécessité d’agir avec discernement pour protéger la planète, notant que « Nous sommes à un moment de l’histoire où nous devons orienter nos actions dans le monde entier en songeant davantage à leurs répercussions sur l’environnement. Nous pouvons, par ignorance ou par négligence, causer des dommages considérables et irréversibles à l’environnement terrestre dont dépendent notre vie et notre bien-être ».

<sup>2</sup> Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC), résumé à l’intention des décideurs du rapport paru sous le titre *Réchauffement planétaire de 1,5 °C : Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d’un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d’émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté* (2018) ; Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), *Résumé à l’intention des décideurs du rapport sur l’évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques* (2019) ; Programme des Nations Unies pour l’environnement, *L’avenir de l’environnement mondial – GEO-6 : Une planète saine pour des populations en bonne santé* (2019) ; Programme des Nations Unies pour l’environnement, *Perspectives mondiales en matière de produits chimiques II : Des séquelles du passé à des solutions innovantes* (2019) ; Groupe indépendant de scientifiques nommés par le Secrétaire général, *rapport sur le développement durable 2019* intitulé *Le futur c’est maintenant : la science au service du développement durable* (2019) ; Groupe international d’experts sur les ressources, *Perspectives des ressources mondiales 2019 : Des ressources naturelles pour l’avenir que nous voulons* (Programme des Nations Unies pour l’environnement, Nairobi, 2019) ; Institut international de recherche sur la paix, Stockholm, *Anthropocene (In)Securities – Reflections on Collective Survival 50 Years after the Stockholm Conference*, E Lövbrand and M Mobjörk (eds.), SIPRI Research Report No. 26 (2021).

<sup>3</sup> Groupe international d’experts sur les ressources, *Perspectives des ressources mondiales 2019*.

<sup>4</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain 2020 : La prochaine frontière : le développement humain et l’Anthropocène* (New York, 2020).

a augmenté à un taux de 2,1 %. Dans le même temps, le capital naturel a diminué à un taux annuel moyen de 0,7 %<sup>5</sup>.

6. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la crise provoquée par la pandémie de COVID-19 ont mis en exergue la relation de dépendance entre le progrès et la prospérité de l'humanité et la santé de l'environnement. La pandémie de COVID-19 a engendré des tensions économiques et sociales sans précédent. En 2020, une forte baisse des trois paramètres composant l'Indice de développement humain (IDH) – santé, connaissances et niveau de vie – a été enregistrée. Avec la poursuite de la crise en 2021, les niveaux de développement humain, mesurés par l'IDH ajusté pour tenir compte de la COVID-19, sont restés bien en-deçà des niveaux d'avant la pandémie<sup>6</sup>. La dette mondiale a explosé et, s'il n'y est pas remédié, les pays courront d'immenses risques financiers et économiques à long terme<sup>7</sup>. Dans les années 80 et 90, il était généralement admis que l'économie, la société et l'environnement sont les trois piliers sur lesquels l'humanité peut s'appuyer. Aujourd'hui, pourtant, il est clair que si nous ne parvenons pas à surmonter les crises planétaires, l'activité humaine ébranlera le socle écologique sur lequel reposent l'économie et la société, engendrant de nouvelles détresses et créant un climat d'insécurité. Cette perception de la réalité s'est aiguisée avec le vécu de la pandémie de COVID-19, qui nous a enseigné qu'un virus invisible peut remettre en question ces mêmes acquis et enrayer ainsi le progrès économique, plongeant des millions de personnes dans la pauvreté, déstabilisant les sociétés et exposant les populations les plus défavorisées et les économies émergentes à des niveaux élevés de dettes personnelles et souveraines. Les menaces qui pèsent sur la planète nous conduisent toutes à une crise systémique du développement économique, créant un climat d'insécurité grandissant qui favorise l'insécurité alimentaire, les déplacements de populations, le chômage, les inégalités et les conflits<sup>8</sup>.

7. La science souligne l'urgence d'une transformation systémique des modèles socioéconomiques par le biais de politiques qui modifieraient la signalisation économique et sociale : mesure du progrès et du bien-être, prise en compte du coût réel des produits économiques, octroi de subventions ciblées en faveur des pauvres, adoption de modes de consommation durables s'attaquant à la fois à la sous-consommation et à la surconsommation, modes de production circulaires, investissements dans l'éducation, égalité des genres et droits des femmes<sup>9</sup>. Des politiques sont nécessaires pour permettre aux pays d'accroître leur marge de manœuvre en matière budgétaire, d'investir dans des infrastructures durables, de reconstruire les secteurs clés et les chaînes de valeur, de créer plus d'emplois verts et décents, et d'orienter le financement et l'investissement dans la reprise économique à la sortie de la pandémie vers un développement durable et équitable à plus long terme.

8. L'humanité est à la croisée des chemins : soit nous poursuivons sur la voie empruntée ces cinquante dernières années – caractérisée par une croissance déséquilibrée, une répartition inéquitable des richesses, et des modes de consommation et de production non durables, entraînant une dégradation de la planète et une aggravation des inégalités, une mauvaise santé, la méfiance et le désespoir pour le plus grand nombre et une vie confortable pour une minorité – soit nous faisons tous une pause pour repartir de l'avant en faisant preuve d'empathie et de solidarité, en anticipant les problèmes et en nous dotant d'une vision pour l'avenir qui nous permettra de lancer une action collective pour un futur meilleur.

<sup>5</sup> Programme des Nations Unies pour l'environnement, *rapport sur la richesse inclusive 2018* (Nairobi, 2018).

<sup>6</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport spécial 2022 : Nouvelles menaces pour la sécurité humaine à l'ère de l'Anthropocène : une plus grande solidarité s'impose* (New York, 2022).

<sup>7</sup> Banque mondiale, *rapport sur le développement dans le monde 2022 : La finance au service d'une reprise équitable* (Washington, D.C., 2022).

<sup>8</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport spécial 2022*.

<sup>9</sup> Voir les différents rapports qui plaident en ce sens : les rapports du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions ; Groupe international d'experts sur les ressources, *Perspectives des ressources mondiales 2019* ; Programme des Nations Unies pour l'environnement, *GEO-6* ; Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, *résumé à l'intention des décideurs* (2019) ; Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Perspectives mondiales en matière de produits chimiques II* ; P. Dasgupta, *The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review* (PNUE, 2021) ; *Faire la paix avec la nature : plan directeur scientifique visant à répondre aux urgences climatiques et à lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité et la pollution* (Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2021) (voir également I. Baste et R. Watson, "Tackling the climate, biodiversity, and pollution emergencies by making peace with nature 50 years after the Stockholm Conference", *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022) ; Banque mondiale, *rapport sur le développement dans le monde 2012 : Égalité des genres et développement* (Washington, D.C., 2011) ; Programme des Nations Unies pour l'environnement, *rapport sur le développement humain 2020 ; Global Population Growth and Sustainable Development* (publication des Nations Unies, 2021).

Stockholm+50 nous donnera l'occasion de faire cette pause collective en nous appuyant sur les textes issus des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies dans les domaines économique, social et environnemental – en particulier la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement<sup>10</sup>, l'Action 21<sup>11</sup>, la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable<sup>12</sup> et le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (Plan de mise en œuvre de Johannesburg), ainsi que le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable intitulé « L'avenir que nous voulons »<sup>13</sup>. Stockholm+50 ne sera pas seulement l'occasion de commémorer la Conférence de Stockholm de 1972 mais aussi d'analyser les liens d'interdépendance entre la santé de la planète, l'équité et le bien-être collectif. Ce sera aussi l'occasion de faire évoluer ensemble notre réflexion en élargissant la communauté des penseurs et en donnant la parole à un plus grand nombre. Ce sera un engagement renouvelé d'appliquer le principe de responsabilité consacré dans la Déclaration et les documents de la Conférence de 1972. Mais surtout, ce sera un appel à accélérer, dans le contexte de la Décennie d'action, la mise en œuvre des engagements pris ainsi que l'avènement d'un développement durable, y compris d'un relèvement durable, équitable et résilient après la pandémie de COVID-19.

### III. Résultats attendus – notre responsabilité, notre chance : une prospérité durable pour toutes et pour tous

9. Alors que les pays s'efforcent de se remettre de la pandémie et du confinement mondial et de relancer leurs économies, Stockholm+50 offre une quadruple opportunité : a) rétablir la confiance afin de renforcer la coopération et la solidarité dans le but de réinventer ensemble notre avenir en faisant fond sur les engagements pris, le partage des connaissances et l'apprentissage<sup>14</sup> ; b) accélérer à l'échelle du système les interventions nécessaires pour se remettre de la pandémie et aller de l'avant, notamment par le biais d'un financement novateur visant un relèvement équitable<sup>15</sup>, de mécanismes d'action collective face à la dette et de la création d'espaces fiscaux afin de soutenir des modèles de transition justes visant à instaurer un développement à faibles émissions de carbone, circulaire, bon pour la nature et résilient ; c) établir des liens et jeter des ponts entre les programmes, en rapprochant les engagements issus des textes adoptés au niveau mondial en 2021 et 2022<sup>16</sup> en vue de renforcer le volet environnemental du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le développement durable ; et d) repenser la notion et la mesure du progrès et du bien-être afin de fournir une nouvelle définition du bien-être collectif.

10. La réunion offrira en outre l'occasion d'explorer les domaines émergents dans le souci de préserver une planète saine. On pourrait, par exemple, envisager d'universaliser le droit humain à un environnement propre, sain et durable, récemment reconnu<sup>17</sup>, d'établir les droits de la nature, d'explorer d'autres systèmes de connaissances<sup>18</sup>, d'adopter une approche plus large dite « Une seule santé » pour traiter des questions relatives aux liens d'interdépendance entre la santé humaine, animale et écosystémique, et de reconnaître la nécessité d'apprendre auprès d'autres cultures et systèmes de pensée afin de protéger, d'assurer la réciprocité et de vivre dans la solidarité. Comme le souligne le Secrétaire général, « Le bien-être et l'avenir même de l'humanité ne pourront être assurés que si, pour atteindre les objectifs vitaux communs à toutes et à tous, nous nous montrons solidaires comme le ferait une grande famille mondiale »<sup>19</sup>.

<sup>10</sup> *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3–14 juin 1992*, vol. I, *Résolutions adoptées par la Conférence* (publication des Nations Unies, 1993), résolution 1, annexe I.

<sup>11</sup> *Ibid.*, annexe II.

<sup>12</sup> *Rapport du Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août–4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, 2002), chap. I, résolution 1, annexe.

<sup>13</sup> Résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe.

<sup>14</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Repenser nos futurs ensemble : un nouveau contrat social pour l'éducation* (Paris, 2021).

<sup>15</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2022*.

<sup>16</sup> Concernant l'alimentation, l'énergie, le climat, la biodiversité, les produits chimiques, la pollution, les océans, la reforestation et le financement.

<sup>17</sup> Voir la résolution 48/13 du Conseil des droits de l'homme sur le droit humain à un environnement propre, sain et durable.

<sup>18</sup> Voir la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972, qui est également issue de Stockholm, ainsi que la Déclaration de Budapest sur le patrimoine mondial.

<sup>19</sup> *Notre programme commun – Rapport du Secrétaire général* (Nations Unies, New York, 2021).

11. Stockholm+50 ouvrira la voie à l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030 ainsi qu'à la définition d'une vision pour les cinquante années qui suivront. La réunion permettra de combler les espaces importants qui ont été créés pour analyser et surmonter les défis que posent, pour le développement et la santé, les problèmes concernant le climat, la nature et la pollution. Sa valeur intrinsèque dépasse la somme des idées et des décisions issues des processus politiques. Elle représente une chance de penser et d'agir en faisant abstraction des problèmes individuels pour se tourner vers une approche systémique s'appuyant sur les initiatives et les accords existants tout en les dépassant, en tenant compte des différences de capacités et de circonstances nationales. Stockholm+50 offrira l'opportunité de marquer un tournant dans la manière dont nous concevons et dont nous concrétisons le bien-être humain, les capacités et les libertés, en nous concentrant sur les besoins de l'humanité au XXI<sup>e</sup> siècle.

12. Les dialogues de haut niveau porteront essentiellement sur la mise en œuvre de mesures et de produits tangibles à valeur ajoutée, pour une planète saine, une reprise durable et équitable après la pandémie de COVID-19 et la réalisation du Programme 2030. Ces dialogues, qui s'adresseront aussi bien aux gouvernements qu'aux acteurs non étatiques, auront pour but de réduire les inégalités entre les sexes, les écarts de revenus et d'autres formes d'inégalités, et ils bénéficieront plus particulièrement aux pauvres et aux groupes vulnérables. Les dialogues de haut niveau devraient permettre de définir le calendrier des ambitions au-delà du Programme 2030 et, à travers ce prisme, d'identifier les mesures les plus urgentes pour mettre le monde sur la voie de la réalisation d'ambitions à plus long terme. Ils devraient aussi aligner Stockholm+50 et la Décennie d'action sur les discussions en cours concernant la gestion et la santé de la planète. Parce qu'ils sont engagés, les enfants et les jeunes peuvent fournir une interprétation contemporaine des principes de la Déclaration de Stockholm et s'attacher à les respecter. En retour, les textes issus de Stockholm+50 pourront être conçus comme une promesse aux générations futures.

13. Les dialogues de haut niveau renseigneront également les activités qui suivront la réunion internationale, notamment le lancement éventuel d'initiatives destinées à aider les pays à accélérer la réalisation des objectifs prioritaires du développement durable propices à la santé de la planète, pour la prospérité de tous. Des résumés des dialogues de haut niveau seront inclus dans le rapport de la réunion.

14. Notre génération a hérité d'une planète riche de possibilités. Jamais auparavant le savoir et la technologie n'ont offert autant d'opportunités au plus grand nombre, apportant des innovations et des progrès inimaginables pour les précédentes générations. Cependant, ces opportunités s'accompagnent de responsabilités accrues, notamment celle de prendre soin de la Terre, qui entretient la vie, et de veiller à ce que la prospérité soit partagée par tous. Les cinquante prochaines années seront cruciales pour trouver cet équilibre. La solidarité et l'action collective seront indispensables au succès de cette entreprise et les recommandations et messages issus de Stockholm+50 marqueront une étape historique dans cette voie.